Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260401-2026040103-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	26	27

L'an 2026, le 1er avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hugues JEHANNO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26 mars 2026.

Présents : JÉHANNO Hugues, ANDRIEUX Sandrine, CATEL Bernard, FABLEC Marie-Noëlle, FOSSADIER Stéphanie, HAYS CAUDAL Katia, LE BIHAN Romain, LE FORESTIER Serge, LE GAL Jacqueline, LE JOSSEC Nicolas, LE MOING Charles, LE PENNUEN Michel, LAUDIC Olivier, LORGEOUX Catherine, MORÉAC Hélène, MORISSEAU Christelle, NICOL Joël, OFFRET Mickaël, OLIVEUX Leslie, REVUELTA Barbara, TALMON Michel, VOURCH Éric, AUDO Philippe, DURAND-HIRTZMANN Véronique, NICOLAS-DUFOUIL Nadine, TANGUY Pierrick,

Absents avec pouvoirs :
- CADORET Soazig, pourvoir à M. JEHANNO, Maire

Absents :
- sans absent

A été nommée Secrétaire de séance : Pierrick TANGUY

2026040103 - COMMISSIONS MUNICIPALES : CRÉATION ET COMPOSITION

Le conseil municipal peut former dès son installation :
- des commissions permanentes (durant le mandat)
- ou temporaires et consacrées à un thème transversal.

Le maire est président de droit de toutes les commissions.
Les commissions ne sont soumises à aucun formalisme : pas de délai de convocation, pas de quorum.
Il est proposé de constituer des commissions composées de 9 membres.

LE CONSEIL,

- VU les articles. L 2121-22 et L 2121-21 du CGCT,
- CONSIDERANT l'exposé de M. JEHANNO, Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 : Décide de créer les commissions suivantes :
1 Vie municipale (Finances / Administration générale / Développement commercial)
2 Aménagement du Territoire (Travaux-aménagements / Maintenance des réseaux / Urbanisme / Sécurité / Energie)
3 Culture, Citoyenneté Cadre de Vie (3CV) (Culture / Cadre de vie-Fleurissement / Citoyenneté)
4 Développement Durable
5 Animation (Animation locales / Comités de Jumelage)
6 Sport & Jeunesse (Sport / Affaires scolaires / Garderie / Restaurant scolaire / ALSH)
7 Action sociale (CCAS / Logement)

ARTICLE 2 : DECIDE, en plus du Maire membre de droit, de fixer à **9 membres** ces commissions municipales, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions. Pour respecter le principe de la représentation proportionnelle, la répartition est de 8 élus de la majorité et de 1 pour la minorité

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260401-2026040103-DE

ARTICLE 3 : Après appel à candidatures, il est décidé à l'unanimité de voter à main levée la composition de ces commissions considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, conformément aux dispositions du CGCT, notamment de son article L2121-21.

- Commission Vie municipale
- NICOL Joël
- FOSSADIER Stéphanie
- LAUDIC Olivier
- LE BIHAN Romain
- LE FORESTIER Serge
- LE GAL Jacqueline
- LORGEOUX Catherine
- OFFRET Mickaël
- DURAND-HIRTZMANN Véronique

- Commission Aménagement du Territoire
- LE FORESTIER Serge
- CADORET Soazig
- FOSSADIER Stéphanie
- LE JOSSEC Nicolas
- LE PENNUEN Michel
- MORISSEAU Christelle
- REVUELTA Barbara
- VOURCH Éric
- TANGUY Pierrick

- Commission Culture, Citoyenneté Cadre de Vie (3CV)
- LORGEOUX Catherine
- ANDRIEUX Sandrine
- HAYS CAUDAL Katia
- LE PENNUEN Michel
- MORISSEAU Christelle
- OLIVEUX Leslie
- REVUELTA Barbara
- TALMON Michel
- NICOLAS-DUFOUIL Nadine

- Commission Développement Durable
- FOSSADIER Stéphanie
- CADORET Soazig
- LE BIHAN Romain
- LE FORESTIER Serge
- LE JOSSEC Nicolas
- MORÉAC Hélène
- OFFRET Mickaël
- TALMON Michel
- AUDO Philippe

- Commission Animation
- ANDRIEUX Sandrine
- FABLEC Marie-Noëlle
- LE MOING Charles
- LE PENNUEN Michel
- LORGEOUX Catherine
- MORISSEAU Christelle
- REVUELTA Barbara
- TALMON Michel
- NICOLAS-DUFOUIL Nadine

- Commission Sport & Jeunesse
- NICOL Joël
- CADORET Soazig
- CATEL Bernard
- HAYS CAUDAL Katia
- LAUDIC Olivier
- MORÉAC Hélène
- OFFRET Mickaël
- TALMON Michel
- AUDO Philippe

Commission Action sociale
- LE GAL Jacqueline
- CADORET Soazig
- CATEL Bernard
- FABLEC Marie-Noëlle
- HAYS CAUDAL Katia
- LE MOING Charles
- LE PENNUEN Michel
- MORÉAC Hélène
- DURAND-HIRTZMANN Véronique

ARTICLE 2 : AUTORISE M. JEHANNO, Maire, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 1er avril 2026
Le Maire
Hugues JEHANNO

